

**BUREAUX**  
 ROUBAIX. — 69-71, Grande-Rue. Tél. 227.32, 227.33 et 227.34.  
 TOURCOING. — 22, rue CATHON. Tél. 37.  
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51.  
 PARIS. — 28, boulevard Poinsonnière. Tél. Provence. 77.84.  
 MOUSCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 5.64.

**ANCIENS DIRECTEURS :**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix-Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Aider vos représentants dans leurs démarches en faisant de la publicité dans les journaux!

## LETTRE DE LONDRES

### L'Angleterre est résolue à faire échec à l'hégémonie japonaise en Extrême-Orient

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER JEAN DUMAS)

Londres, juin. Sans détourner son attention de la situation européenne qui n'offre guère de signes d'amélioration, le gouvernement britannique surveille avec vigilance les développements de la crise ouverte par le blocus japonais de Tien-Tsin. M. Neville Chamberlain et Lord Halifax se sont attachés à montrer que l'attitude du gouvernement japonais demeurerait obscure et qu'avant de se résoudre à une action quelconque, ils s'efforceraient d'obtenir des éclaircissements sur ses véritables intentions. Mais l'opinion publique témoigne manifestement d'une assez vive inquiétude. Dans les milieux politiques et parlementaires, on paraît de plus en plus convaincu qu'il y a dans cette affaire quelque chose qui dépasse la portée d'un incident purement local, et on se demande si la crise de Tien-Tsin n'est pas l'amorce d'un mouvement japonais de grande envergure dirigé en Extrême-Orient contre les intérêts des autres pays étrangers et en premier lieu contre ceux de la Grande-Bretagne.

Ce qui ajoute encore aux inquiétudes britanniques, c'est que les incidents de Tien-Tsin posent la question des rapports entre le Japon et l'axe Rome-Berlin. Jusqu'ici, observe-t-on, le gouvernement de Tokio ne s'est pas

M. Jacques Boulenger...



(Ph. Safr.)  
 ... qui vient d'être décoré le grand prix de littérature de l'Académie française.

### Le prochain voyage à Liège du Président de la République

Paris, 26 juin. — On confirme que c'est entre le 17 et le 20 juillet, que le président de la République effectuera son voyage à Liège, où il visitera l'exposition de l'eau, ainsi que le « Journal de Roubaix » en a publié la nouvelle hier matin.

## LE VINGT-TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN



Le général Gamelin prononçant son discours devant le monument de la Victoire, à Verdun, au cours des fêtes du vingt-troisième anniversaire. (Ph. Safr.)

montré enclin à se lier aux deux partenaires de l'axe par un traité d'assistance militaire susceptible de l'entraîner dans une guerre résultant de leurs ambitions territoriales en Europe. On considère toutefois à Londres que le Japon est disposé à agir de concert avec l'Allemagne et l'Italie dans la mesure où cette collaboration est conforme à ses desseins en Extrême-Orient, et qu'en tout cas il a l'intention d'exploiter les difficultés européennes de la Grande-Bretagne pour poursuivre plus activement la réalisation de ses objectifs dans le Nord de la Chine.

En face de cette situation, la grande majorité de l'opinion publique anglaise considère que s'il est sage de s'efforcer à aboutir par la négociation au règlement de l'incident local, il convient aussi de faire échec à toute tentative du Japon d'établir son hégémonie en Extrême-Orient. Telle est aussi, semble-t-il, l'opinion du Cabinet britannique dont la politique demeure dominée, en Asie comme en Europe, par le souci de maintenir et de consolider la paix. Il est toutefois très probable que si les Japonais s'obstinent à refuser l'offre anglaise de régler le cas des quatre Chinois accusés de complicité dans l'assassinat d'un de leurs compatriotes par l'arbitrage d'une cour mixte et s'ils maintiennent leur blocus, le gouvernement britannique ripostera par des mesures de représailles économiques.

C'est qu'en effet, pour la Grande-Bretagne se pose au premier chef le problème de la défense de ses intérêts économiques en Extrême-Orient. Ces intérêts sont considérables ; leur protection est pour tout gouvernement britannique un devoir impérieux.

Jean DUMAS.  
 (Lire la suite page 2).

— M<sup>lle</sup> Whalen, femme du président de l'Exposition de New-York, a fait parvenir en douze exemplaires, les maquettes et reproductions en miniature des principaux centres d'attraction de l'Exposition aux princesses anglaises Elisabeth et Margaret-Rose.

## UN RÈGLEMENT PEUT ÊTRE ESPÉRÉ pour TIEN-TSIN

selon une déclaration de M. Chamberlain aux Communes

Il est bruit cependant d'un renforcement du blocus des concessions par les Japonais

(Lire le compte rendu page 2).

## LE PAPE REÇOIT CINQ MILLE SÉMINARISTES ROMAINS



Cinq mille séminaristes romains ont été reçus par S.S. Pie XII dans la cour Saint-Damas. UNE ATTITUDE DU SAINT-PÈRE PENDANT L'ALLOUCTION QU'IL A ADRESSÉE AUX SÉMINARISTES. (Ph. Keystone.)

## NOTRE ARMÉE TERRESTRE est la première d'Europe

DECLARE M. ARCHIMBAUD vice-président du parti radical, qui ajoute :

« Si nous arrivons à établir des relations amicales avec l'Italie, la paix est définitivement assurée en Europe. »

(Lire l'information page 2).

## BILLET PARISIEN

### A la veille de la clôture

PARIS, 26 JUIN (Minuit).

A la veille du décret de clôture, la Chambre en est encore à se demander quel est le sort qui l'attend. Mais elle ne peut accuser qu'elle-même de cette incertitude.

Le débat sur la réforme électorale a duré trop longtemps pour ne pas laisser à ses adversaires tout le loisir d'en organiser le sabotage. Au moment où il faut conclure, les arrondissementiers dressent un suprême obstacle qui risque de faire échouer la réforme à quelques mètres du but. Cet obstacle n'est autre que la demande de seconde lecture du projet, formulée en vertu de l'article 82 du règlement.

Au fond, la Chambre ne souhaite qu'une chose avec force : la prorogation. Pour la forme, certains partis protesteront plus fort que d'autres contre cette mesure dans laquelle ils dénonceront un empêtement injustifiable de l'exécutif sur les prérogatives de la volonté populaire, mais ces protestations ne sont que des clauses de style. Les plus démagogues ne demandent qu'à avoir une rallonge à leur mandat soit par un décret fixant à six ans la durée de la législature, soit par un simple ajournement des élections.

M. Daladier a fait connaître son intention de se réserver la faculté de prendre l'une ou l'autre de ces décisions si la situation extérieure l'exige. C'est assez dire que la Chambre n'a nullement le propos de s'insurger sérieusement contre le gouvernement. La demande d'interpellation de M. Frossard a perdu le plus clair de son objet. Les jeux sont faits, c'est-à-dire que le gouvernement est certain de l'emporter, la Chambre ne souhaitant rien d'autre puisque le succès de M. Daladier signifie désormais, elle en est convaincue, la prolongation de son mandat.

Les véritables adeptes de la R. P. — il y en a — ne désespèrent d'ailleurs pas de la faire aboutir contre vents et marées ; mais ses adversaires se moquent de ces espoirs, alléguant que le Sénat, voire M. Daladier lui-même, n'apprécient que médiocrement le montre électoral qu'on est en train d'élaborer.

La retraite des vieux travailleurs préoccupe davantage l'opinion parlementaire. Beaucoup de députés redoutent de regagner leurs circonscriptions sans que cette réforme soit définitivement adoptée. Aussi attachent-ils la plus grande importance aux pourparlers que les membres du gouvernement vont avoir mardi avec les représentants de la Haute Assemblée. Des échanges de vues qui se sont produits lundi entre MM. Daladier, Reynaud et Pomaret, une solution va-t-elle surgir, propre à contenter tout le monde dans la mesure du possible ? Cette solution ne pourrait être, semble-t-il, qu'un décret s'inspirant

## LES DERNIERS TRAVAUX PARLEMENTAIRES

### Clôture jeudi soir au plus tôt

Paris, 26 juin. — La commission du suffrage universel de la Chambre a entendu M. Cayrel, son président, sur l'état actuel de la discussion de la réforme devant le Parlement. Il a rappelé que l'article 2 qui détermine les limites des circonscriptions a été réservé et qu'une légère modification est prévue pour l'art. 4 en vue de le mettre en harmonie avec le nouvel art. 7 dont les alinéas ont tous été adoptés. Seul le vote de l'ensemble de cet article doit être encore émis ainsi que le vote des deux derniers articles 8 et 9.

M. Cayrel a ensuite expliqué que la loi est parfaitement cohérente, aucune contradiction n'existant entre ses articles. Certaines dispositions corrigent les mauvais effets du panachage. C'est sans doute dans la journée de demain que M. L.-O. Frossard demandera à la Chambre de fixer la date de discussion de son interpellation sur la politique générale du gouvernement et sur l'usage que celui-ci compte faire des pleins pouvoirs pendant les vacances parlementaires. Il semble que le président de l'U.S.R. se bornera à demander des précisions en ce qui concerne l'amnistie, la retraite des vieux travailleurs et la réforme électorale et qu'il n'insistera pas après les explications de M. Daladier pour la discussion de son interpellation. Il n'y aura vraisemblablement pas de scrutin.

On pense que M. Daladier serait disposé à prendre un décret-loi sur l'amnistie en tenant compte des modifications de la commission sénatoriale de législation. Les objections du Sénat étant fort nombreuses en ce qui con-

cerne le projet voté par la Chambre sur la retraite des vieux travailleurs, il est improbable que le chef du gouvernement prenne un décret ici encore sur les bases établies au Palais-Bourbon. Enfin, pour la réforme électorale, le chef du gouvernement n'aurait sans doute envisagé de prendre un décret qu'en cas de différence de points de vue entre la Chambre et le Sénat. Dans le cas présent, la prorogation paraît probable. D'autre part, M. Daladier ayant accepté la date de jeudi pour la discussion au Sénat d'une interpellation de M. Victor Boret, il est probable que ce n'est pas avant jeudi soir au plus tôt que sera prononcée la clôture de la session parlementaire.

M. Marcel Déat a déposé une proposition de loi relative à la situation des parlementaires mobilisables. La législation actuelle prévoit que les parlementaires appartenant à la deuxième réserve comme officiers ne seraient pas mobilisables et devraient se démettre de leur mandat s'ils désirent servir, au contraire, s'ils demeurent mobilisables, mais entendent ne pas participer aux opérations il leur serait loisible d'adresser leur démission d'officiers de réserve. M. Marcel Déat propose qu'on modifie ainsi la législation en vigueur : « Tous les parlementaires officiers de réserve sont pareillement astreints aux obligations découlant de leur grade et de leur affectation. »

## Le plus jeune roi du monde...



(Ph. Franco-Press.)  
 ...C'est le roi FAYÇAL II D'IRAK, qui a succédé à son père, le roi Ghazi, mort dans un accident d'auto.

## Le terrible accident du Grand Prix motocycliste de Mouscron

Une nouvelle victime a succombé au cours de la nuit, ce qui porte à quatre le nombre des spectateurs tués

L'état d'un cinquième blessé, un Herseautois, atteint d'une fracture du crâne, inspire de vives inquiétudes

(Lire le compte rendu page 3).

## LE SIXIÈME CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



Il y a six cents ans eut lieu, en Suisse, la bataille de Laupen qui marqua le déclin de la chevalerie romande et le début de la confédération présidée par Berne sous le signe de la croix blanche helvétique. Berne a fêté le six centième anniversaire de sa suprématie.

Devant le célèbre Tour de l'Horloge, un des plus anciens monuments-bernois, les tambours des contingents bernois s'élevaient. (Ph. Franco-Press.)

## La première femme-pilote de l'armée de l'air britannique



(Ph. Safr.)  
 M<sup>lle</sup> MONA FRIEDLANDER, pilote à Crotoy, est la première femme qui se soit engagée pour coopérer avec l'armée de l'Air.

## Une scène dramatique dans le port de Constanza

TRENTE-CINQ ÉMIGRANTS ISRAËLITES se jettent à l'eau pour tenter de rejoindre un vapeur emportant leurs coreligionnaires en Palestine

Bucarest, 26 juin. — Le vapeur « Rim », battant pavillon panaméen, a quitté cette nuit le port de Constanza, emmenant 450 émigrés israéliites allemands et tchécoslovaques, vraisemblablement en Palestine.

Parmi ces émigrés se trouvaient 152 rescapés du camp de concentration de Dachau qui, depuis quatre mois, attendaient dans les caves de la douane de Constanza la possibilité de quitter la Roumanie. Au moment du départ une scène tragique se déroula. Cent cinquante autres émigrants arrivés dans les tout derniers jours demandèrent à prendre place dans le convoi.

En vain, on leur démontra qu'il n'y avait pas de place pour eux et que leur tour n'était pas encore venu. Ils menacèrent de se jeter à la mer et le vapeur ne les emporta pas. Lorsque le « Rim » quitta le port, trente-cinq d'entre eux mirent leur menace à exécution. Ils sautèrent du quai dans les flots, mais des mesures ayant été prises, des matins purent les repêcher immédiatement.

à la fois du vote émis par la Chambre et du climat sénatorial. René ROUSSEAU